



Kinshasa, le 15 Avril 2020

**AFFAIRE GECAMINES - STL : la campagne « Le Congo n'est pas à vendre » appelle à un moratoire des cessions d'actifs des entreprises publiques jusqu'à la mise en place des nouveaux mandataires**

Nos organisations ont appris qu'en date du 20 décembre 2019, soit 3 jours après l'interdiction de sortie et leur disposition à la justice, monsieur Albert Yuma et monsieur Jacques Kamenga, respectivement PCA et DG, a.i. de la Générale des carrières et de mines (Gécamines), ont conclu un **Protocole cadre de cession des actifs liés à l'exploitation du terril de Lubumbashi** avec monsieur Albert Yuma, président de la Société Congolaise pour le Traitement de Terril de Lubumbashi(STL), filiale de la Gécamines.

**Suite à une lettre d'opposition du personnel de la Gécamines, monsieur Albert Yuma leur a adressé une correspondance en justifiant cet acte au motif qu'il a été accompli pour protéger STL, filiale à 100% de la Gécamines, des difficultés de trésorerie de cette dernière dans son fonctionnement.** Le Président du Conseil d'Administration de la Gécamines a rappelé que c'est grâce à son action que l'usine STL était devenue une propriété de STL et que c'est devenue une propriété de la Gécamines à 100%.

La campagne « Le Congo N'est Pas à Vendre » tient à informer l'opinion publique que si de prime abord une telle démarche peut paraître normale sur le plan légal, **il y a cependant des inquiétudes légitimes à avoir sur cette opération au moins pour quatre raisons :**

1. **Le caractère secret de cette importante opération sans que les travailleurs n'en aient été informés et sans aucune communication publique.**
2. **L'opportunité d'une telle opération au moment où le pays attend la nomination des nouveaux mandataires publics** et que monsieur Albert Yuma fait l'objet d'une procédure d'enquête pour des faits liés à sa gestion des fonds de la Gécamines.
3. Le sort d'une autre 'filialisation' à laquelle l'équipe de gestion démissionnaire avait procédé et qui s'était terminée par la privatisation de l'actif en question (voir le cas de Luiswishi ci-bas).
4. L'autre filiale de la Gécamines, la Société Immobilière du Congo (SIMCO), a longtemps refusé de déclarer ses recettes et ses dépenses dans le cadre de l'Initiative de Transparence des Industries Extractives, créant ainsi une opacité qui va à l'encontre de la bonne gouvernance et des engagements des autorités de la RDC

**C'est pourquoi** La campagne « Le Congo N'est Pas à Vendre » **soutient la démarche du personnel de la Gécamines en appelant à l'annulation de cette opération entre une maison mère et sa filiale.**

**Cette opération ressemble très fortement à quelques années près à celle qui avait été faite concernant la Mine de Luiswishi avec exactement les mêmes acteurs impliqués il y a quelques années de cela.**

En effet en 2012 la mine de Luiswishi était devenue la propriété à 100% de la Gécamines, Monsieur Albert Yuma avait tenu exactement le même discours qu'aujourd'hui en affirmant que jamais la mine ne quitterait le patrimoine de la société. Malheureusement trois ans plus tard, celle-ci était vendue à une filiale de Huayou qui est impliquée encore dans l'opération sur le Terril de Lubumbashi aujourd'hui.

**Plus que jamais en ce moment où le gouvernement de la République et le système judiciaire sont engagés dans le combat contre le détournement des biens publics, il est essentiel que cet effort soit le même pour nos entreprises publiques. Or une telle opération, tout comme la vente des actifs de la SOKIMO, sont de nature à compromettre cet élan.**

C'est l'occasion de rappeler que la Société civile appelle le président de la République et le gouvernement à initier un audit général des entreprises publiques, en particulier celui de la Gécamines compte tenu des nombreuses affaires en suspens. Le PCA lui-même admet dans sa correspondance relative à STL, des difficultés majeures qui seraient à la base de la présente opération. La corruption tue et si on ne fait pas attention elle va tuer la Gécamines. Il est important que l'ensemble des acteurs congolais fassent preuve de transparence et de rigueur dans la gestion de la chose publique.

En conclusion, la campagne « Le Congo N'est Pas à Vendre » demande au Président de la république et au Premier Ministre de prendre les mesures suivantes :

1. **L'annulation du protocole** du 20 décembre 2019 entre la Gécamines et STL ;
2. La mise en place d'une **commission ministérielle** pour faire toute la lumière sur l'opération de cession d'actifs de la Gécamines vers STL ;
3. La **publication de tous les contrats** qui entourent cette transaction ;
4. **Un moratoire national** suspendant toutes les ventes d'actifs des entreprises publiques jusqu'à la nomination des nouveaux mandataires ;
5. La réalisation d'un **audit indépendant** de la Gécamines et des autres entreprises publiques avant l'entrée en fonction des nouveaux mandataires.

**CONTACT PRESSE :**

Jean Claude Mputu : +32 498 38 11 39

Emmanuel Umpula : +243 818 577 577

Freddy Kassongo +243 995 567 001

**LE CONGO**  
**N'EST PAS A VENDRE**

<https://corruptiontue.org/>

Facebook : La corruption tue

Twitter : @corruptiontue